

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 20 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un et le vingt janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 14 janvier 2021, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Delphine LESCATEREYRES, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Raymond POUYANNÉ et Christophe SALLABERRY.

Excusé représenté : Philippe PÉCASTAINGS a donné pouvoir à Jean Yves BUSSIRON.

Secrétaire de séance : Sandrine BUSSIRON.

Objet : **Création d'une aire de covoiturage**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa volonté de poursuivre l'aménagement du pôle communal (école, terrain de sports, Maison pour Tous) en créant une aire de covoiturage.

Il ajoute que le dossier de demande de subvention a été établi par le Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement de l'Agence Publique de Gestion Locale et que la dépense totale a été évaluée à 219 000,00 € HT.

Il convient maintenant de solliciter de l'Etat, de la Région et du Département le maximum de subventions possible pour ce type de projet.

Le Conseil Municipal,

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité,

- d'approuver ce projet,
- de solliciter de l'État, de la Région et du Département le maximum de subventions possible pour ce type d'opération.

PRÉCISE que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres et par emprunt suivant le plan de financement indiqué dans la notice de présentation du dossier de demande de subvention.

Fait et délibéré à GUICHE, le 20 janvier 2021

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON